



# Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

Mail : [cfdt@cfdtpenit.org](mailto:cfdt@cfdtpenit.org)

Site : [www.cfdtpenit.org](http://www.cfdtpenit.org)

Douai, le 03 Octobre 2023,

## **Lettre ouverte A Monsieur Eric DUPONT-MORETTI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice**

Je vous adresse cette lettre ouverte afin de vous alerter sur le sujet de la « **réforme historique** » en cours qui va l'être peut-être pour certains mais qui va laisser **un goût très amer pour d'autres !!**

**Monsieur Le garde des Sceaux**, cette lettre ne vise pas à remettre en question la nécessité d'une réforme, mais plutôt à exprimer nos préoccupations quant **à son impact potentiel sur nos officiers historiques tous grades confondus !**

Aujourd'hui, après avoir payé le prix cher **d'une réforme décevante en 2020**, il nous a été présenté un projet qui nous déçoit encore bien davantage. Selon les remontées de terrain, c'est à la fois **un mélange de colère et de sidération et ces mots sont faibles** pour exprimer notre désarroi et désapprobation.

**Les officiers se sentent trahis, sacrifiés, rétrogradés, humiliés et ils ne décolèrent pas.** Ils estiment que c'est un manque de respect après tant d'investissement dans le corps.

Est-il nécessaire de rappeler l'importance des officiers historiques au sein de notre institution.

**Leur expérience, expertise, dévouement, loyauté et engagement étant incontestables !**

**Monsieur le garde des Sceaux**, je n'ai pas besoin de vous rappeler que **ces femmes et ces hommes ont décroché le grade de commandant ou de CSP en passant avec succès un examen professionnel ou par leur nomination au TA?**

**Aussi, comment peuvent-ils accepter cette proposition de changement d'appellation, en passant de commandant ou de CSP à capitaine sans revalorisation d'indice immédiate ?**

**Comment les officiers historiques capitaines peuvent-ils une nouvelle fois être sacrifiés sans obtenir de gain immédiat ? La PSS en baisse ne faisant qu'accentuer ces disparités !**

**Comment expliquer qu'on puisse avoir des commandants de catégorie A et d'autres qui resteraient en catégorie B avec un droit d'option ? C'est du jamais vu dans une réforme !**

**La CFDT Pénitentiaire** ne peut accepter ces nouvelles modalités pour le corps de commandement **et s'y oppose complètement.**

**La CFDT Pénitentiaire** demande que tous les officiers historiques soient intégrés dans des grades supérieurs à leur juste valeur sans période transitoire :

**Les Capitaines historiques reclassés Capitaine Classe Supérieure  
Les Commandants / CSP Classe Normale reclassés Commandant Pénitentiaire !**

**La CFDT Pénitentiaire** est convaincue qu'il est possible de trouver une alternative qui respecte l'ancienneté et l'expérience tout en répondant à des objectifs d'efficacité.

**La CFDT Pénitentiaire** vous demande de remettre cette réforme sur la table des négociations avec la DGAFP.

**La CFDT Pénitentiaire** est consciente que les grilles proposées correspondent aux grilles A type. Pour autant, elle ne s'en satisfait pas.

J'espère que notre voix sera entendue.

Je vous remercie de l'attention portée à cette lettre ouverte et vous prie de recevoir, **Monsieur Le Garde Des Sceaux**, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire  
E.FIEVEZ  
Secrétaire Général

